

Agissons pour NOTRE TERRITOIRE

Anthony THIEL & Gunes SONMEZ



M. Christian SIMON-LACROIX
OGBL
31 Rue du Fort Neipperg
BP 2031, L-1020 Luxembourg

Forbach, le 07 juin 2022

Objet : réponse à votre courriel sur la « double-imposition » issue de la convention fiscale France-Luxembourg de 2019

Monsieur,

En tant que candidat à l'élection législative, j'ai rencontré plusieurs concitoyens travaillant au Luxembourg et m'ayant fait part de cette problématique.

Il me semble aussi important de rappeler que la plupart des Français qui travaillent au Luxembourg le font parce qu'il n'existe pas de poste équivalent côté français, soit parce que les salaires sont beaucoup plus élevés. Peut-on véritablement parler d'un choix ?

Je suis en désaccord total avec cette nouvelle convention fiscale, d'une part parce qu'elle implique effectivement une forme de « double-imposition », et d'autre part parce qu'elle ne respecte pas les engagements qui avaient été pris.

Je déplore enfin les discours de la majorité présidentielle, très favorable à l'Europe, et l'absence d'acte concret s'agissant de la vie de nos frontaliers. Sur la fiscalité du travail, nous devons mener une réflexion européenne afin d'harmoniser, à l'échelle européenne, les règles pour tous les travailleurs frontaliers.

En tant que Député, j'agirai bien entendu pour que cette convention fiscale soit revue pour mettre fin à ces injustices.

Anthony THIEL
Candidat à l'élection législative
6^e circonscription de Moselle

Contactez-nous, suivez-nous, likez et partagez !

95 rue des Moulins
57600 FORBACH
Tél. 06 61 61 14 84

 anthonythiel.legislatives2022@gmail.com
 facebook.com/thiel.anthony.9
 [anthonythiel57](https://instagram.com/anthonythiel57)



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES | 6^e circonscription de la Moselle | 12-19 JUIN 2022